FFBRIDGE
COMITÉ
DAUPHINÉ SAVOIE

Maison du Bridge Dauphiné-Savoie
26 Rue Colonel Dumont, 38000 Grenoble
tél : 04 76 46 34 61
adresse courriel : comite.ffbds@orange.fr
site internet : http://cdsbridge.com



Compte Rendu Réunion de bureau du Comité
Mercredi 04 novembre 2026

Les présents : Guy Beniada (GB), Christine Bonzy (CB), David Dufau (DD), Alain Raynaud (AR), Claude Cora (CC), Lisa Lopes (LL).

La réunion a débuté à 17h00

Décisions et Informations

- **Organisation du conseil régional :** Il est décidé d'organiser une réunion en présentiel à **Grenoble vers la mi-avril**, hors vacances scolaires, avec tous les présidents de club invités.
 - Il est convenu que cette réunion se substituera alors aux réunions de district qui ne seront pas nécessaires.
 - Le **Format du Conseil reste à déterminer : p**révoir une matinée de travail suivie d'un déjeuner et d'un tournoi convivial l'après-midi pour favoriser les échanges. La matinée ne sera pas nécessairement suffisante pour les échanges de travail et décision définitive sera prise lorsque l'ordre du jour définitif sera arrêté.
 - **ordre du jour du Conseil :** Principalement les **tarifs de la saison suivante** et le **développement** avec l'intervention de Jean-Pierre Desmoulins et Séverine Wagner.
 - **Lisa** étudie les calendriers pour faire une proposition de date à communiquer le plus tôt possible.

- **Arbitrage de club :** Il est décidé d'organiser un **stage d'arbitre de club de 5 jours** (incluant l'examen) à Grenoble, en sollicitant les disponibilités d'arbitres fédéraux comme Christine Koeck, Jean-Paul Guérini ou Anne-Marie Allaire. GB vérifiera avec les arbitres fédéraux leurs disponibilités éventuelles. Une communication sur le stage sera faite à tous les licenciés à l'occasion d'une lettre d'information et une communication sera également faite aux présidents de club et aux enseignants en leur demandant de solliciter activement des candidats.

- **Arbitrage de comité :** Le comité du Lyonnais est d'accord sur le principe d'organiser un stage commun d'arbitre de comité. Il est convenu de réaliser un sondage dans chaque comité pour tester le nombre de participants potentiels. Un sondage sera réalisé auprès de tous les arbitres de clubs du comité dans les prochains jours.

- **Affaires disciplinaires :**
 - Un dossier de joueur ayant quitté une compétition en cours a été transmis à la **CRED** pour traitement.
 - Un dossier d'une équipe ayant quitté une compétition en cours a été revu et classé sans suite, compte tenu de l'évidence d'un cas de force majeure ayant entraîné le retrait.

- Le principe d'un **questionnaire de satisfaction** anonyme (en google form), adressé aux participants d'une compétition, a été discuté. AR fait remarquer que le résultat aura peu d'impact sur le choix d'un lieu de compétition puisque Grenoble et Annecy sont les lieux principaux obligés des compétitions. Les réponses au questionnaire pourraient cependant permettre de mieux préciser le cahier des charges des compétitions pour les clubs. Par ailleurs la question d'inclure une évaluation de l'arbitre dans le questionnaire est discuté sans décision. Là encore, la prise en compte du résultat de manière concrète n'est pas évident puisque d'une part il y a un risque de manquer d'arbitres et d'autre part l'attribution des arbitrages est faite sur base d'une équité dans le nombre de vacations prestées. L'avis des arbitres, à travers leurs représentants, sera sollicité.
 Le principe d'un tel questionnaire est acté mais son contenu reste à déterminer lorsque les points ci-dessus auront été tranchés.

- CC présente deux initiatives de développements d'applications à partir d'une IA par deux bridgeurs du comité. Le résultat est prometteur pour un coût de développement limité. AR fait remarquer qu'il faut veiller à ne pas réinventer la roue puisque des outils existent déjà. Il est convenu que, dans le cadre du bridge numérique, CC anime un groupe de travail IA et bridge. Il est aussi convenu de faire l'inventaire des outils numériques déjà existants au sein de la FFB pour l'initiation et l'enseignement.

- GB et CB informent le bureau de leur rencontre le 27 octobre avec Branko Milovanovic et Lydia Mounib. Aucune conciliation ne semble possible à ce stade car Branko Milovanovic souhaite une décision devant le tribunal judiciaire.

La séance est levée vers 18h30

Le Bureau du Comité Dauphiné Savoie